

Entre 2010 et 2020, le taux de fréquentation de l'accueil parascolaire a connu un essor dans presque tout le canton. En 2020, quelle que soit la commune, plus de la moitié des élèves fréquentent le restaurant scolaire au moins une fois par semaine. Les plus forts taux de fréquentation de l'accueil du midi au cours de la semaine s'observent dans trois communes aisées. L'accueil entre 16h et 18h présente également d'importantes disparités territoriales, avec un taux d'élèves le fréquentant au moins une fois par semaine qui varie de 22% à 49% selon la commune.

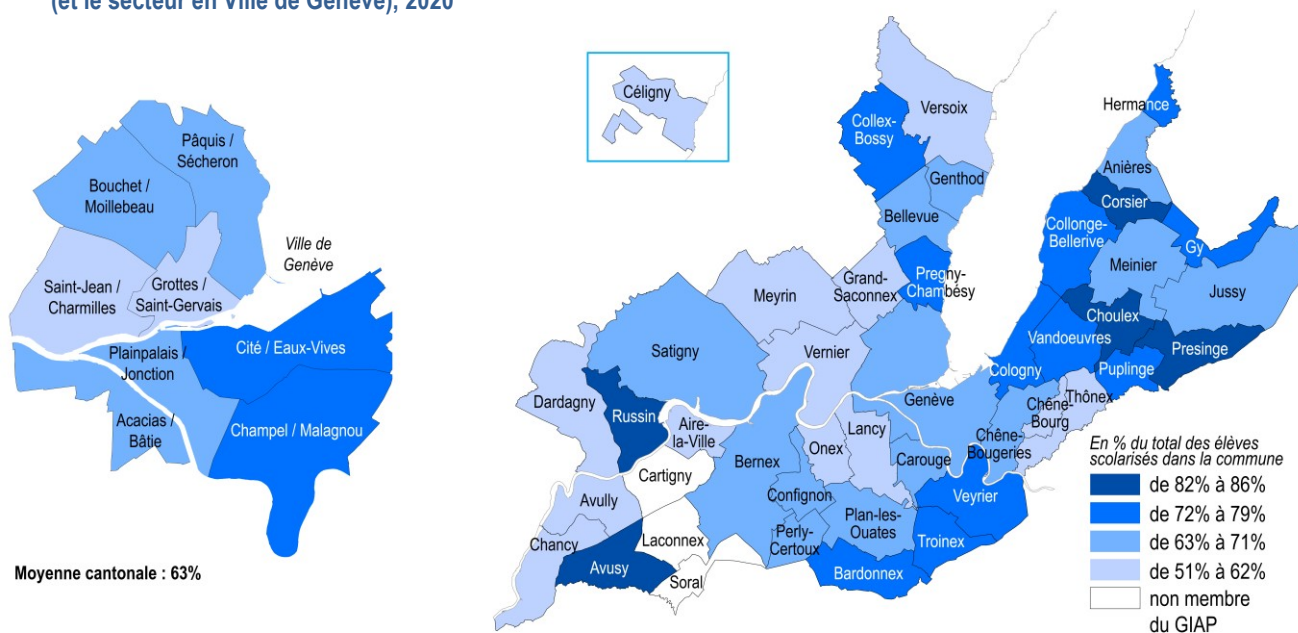
Quarante-deux des quarante-cinq communes genevoises font partie du Groupement intercommunal pour l'animation parascolaire (GIAP) et proposent un accueil le midi et l'après-midi. Depuis janvier 2017, dans le cadre de la répartition des tâches canton-communes, l'animation parascolaire est financée à 100% par les communes. Les communes ne faisant pas partie du GIAP en 2020 (Cartigny, Laconnex et Soral) proposent également des activités parascolaires, mais aucune donnée statistique n'est disponible les concernant (voir [Pour comprendre ces résultats](#)).

L'analyse porte sur la population scolarisée dans les différentes communes du canton et non sur les résidentes et résidents. Elle inclut donc les élèves résidant en France voisine ou dans le canton de Vaud. Cela implique aussi que certains élèves ont leur domicile dans une autre commune que celle où est située leur école. Il faut également relever que la modestie des effectifs de petites communes (comme Gy, Russin, Soral ou Céligny) doit inciter à une certaine prudence dans l'interprétation des écarts ou évolutions de leurs pourcentages de fréquentation de l'animation parascolaire.

Quelle que soit la commune, plus de la moitié des élèves fréquente le restaurant scolaire au moins une fois par semaine

À l'échelle du canton, 63% des élèves du primaire vont au moins une fois par semaine au restaurant scolaire. S'il existe des disparités importantes de ce taux de fréquentation selon les communes, il convient toutefois de relever que dans la totalité d'entre elles, plus de la moitié des élèves fréquentent le restaurant scolaire au moins une fois par semaine. La proportion dépasse la moyenne cantonale dans vingt-neuf communes et les 71% dans seize d'entre elles, notamment des communes éloignées du centre et dont la population est plutôt favorisée comme Corsier, Avusy ou Choulex (voir **E2.a**). On peut relever la corrélation négative entre la part d'élèves fréquentant au moins une fois par semaine un restaurant scolaire et le taux de bénéficiaires d'aide sociale dans la commune (coefficient égal à $-0,74$). Cela signifie que, de manière générale, moins il y a de bénéficiaires d'aide sociale, plus il y a d'usagers et usagères du parascolaire le midi.

E2.a Taux de fréquentation de l'accueil parascolaire du midi au moins une fois par semaine, selon la commune de scolarisation (et le secteur en Ville de Genève), 2020



Champ : Élèves de 1P-8P quel que soit leur lieu de résidence, y compris les élèves des classes intégrées hétérogènes et des classes intégrées mixtes.

N.B. Pas de données disponibles pour les communes n'adhérant pas au GIAP.

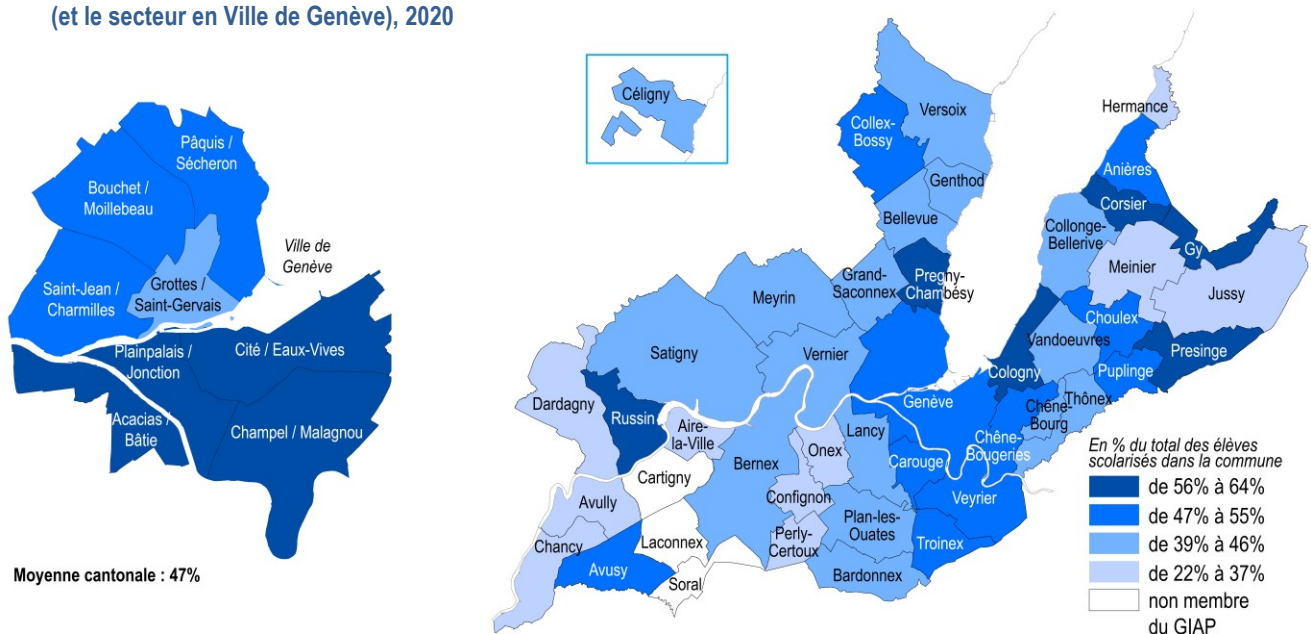
Source : SRED/nBDS, état au 31.12 – Fréquentation de la semaine de référence (GIAP).

Les plus forts taux de fréquentation de l'accueil du midi au cours de la semaine s'observent dans trois communes aisées

Chaque enfant inscrit ou inscrite ne va pas quotidiennement au restaurant scolaire, même si cela devient de plus en plus le cas : en moyenne dans le canton, 47% des élèves vont trois ou quatre fois par semaine au restaurant scolaire en 2020 contre 33% en 2010. C'est particulièrement le cas des élèves de milieu favorisé : 51% des élèves de milieu aisé vont trois ou quatre fois par semaine au restaurant scolaire (contre 30% en 2010, soit +21 points de %) et seulement 44% des élèves de milieu modeste (contre 35% en 2010, soit +9 points de %) (voir Fiche E1. *Nombre d'usagers et usagères de l'animation parascolaire*).

La part d'élèves fréquentant le restaurant scolaire trois ou quatre fois par semaine varie de 22% à 64% selon la commune ou le quartier (voir E2.b). Compte tenu du profil social des usagères et usagers, observé en 2020 au niveau cantonal, les plus forts taux tendent à se rencontrer dans des communes dont la population est plutôt favorisée comme Cologny où le taux atteint 64%, Corsier (62%) ou Pregny-Chambésy (59%). Cette proportion est également très élevée en Ville de Genève, où le taux dépasse 55% dans quatre secteurs sur huit assez différenciés sur le plan social (Cité/Eaux-Vives, Champel/Malagnou, Acacias/Bâtie, Plainpalais/Jonction). Relevons également l'exemple de Carouge qui a un taux de fréquentation trois ou quatre fois par semaine égal à la moyenne cantonale (47%) alors que la commune affiche l'un des plus forts taux de bénéficiaires d'aide sociale du canton (18% de la population résidente en 2019 contre 14% en moyenne cantonale, source OCSTAT).

E2.b Taux de fréquentation de l'accueil parascolaire du midi trois fois ou plus par semaine, selon la commune de scolarisation (et le secteur en Ville de Genève), 2020



Voir champ et note sous la carte E2.a.

Source : SRED/nBDS, état au 31.12 – Fréquentation de la semaine de référence (GIAP).

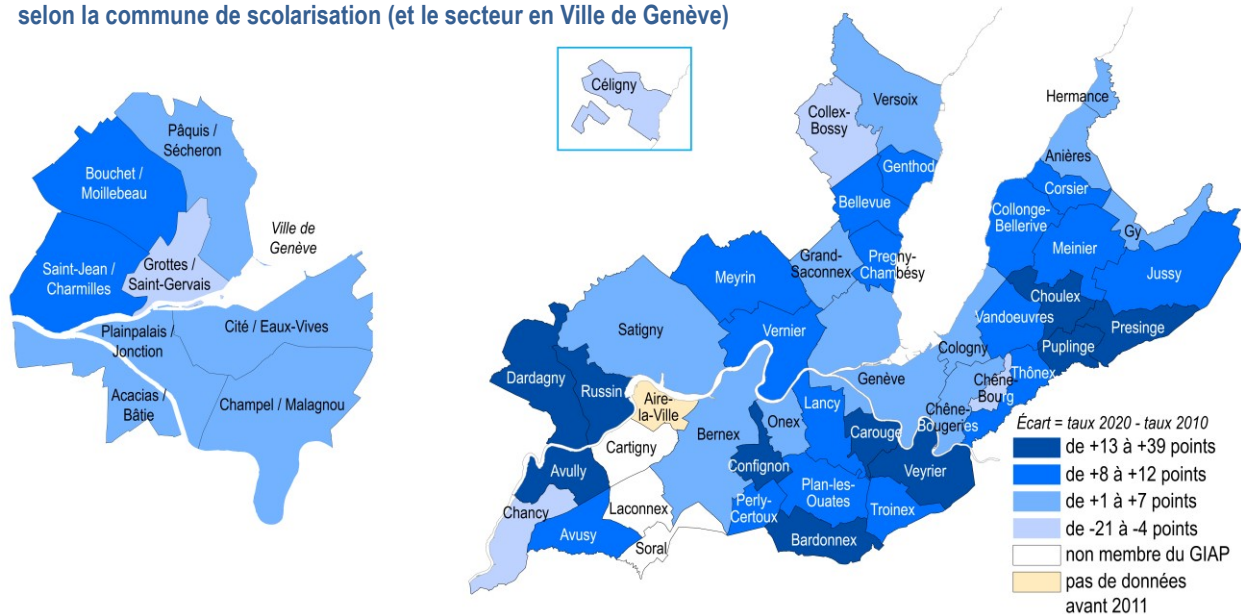
Un essor du taux de fréquentation de l'accueil de midi dans presque tout le canton

Entre 2010 et 2020, la proportion d'enfants fréquentant l'accueil du midi au moins une fois par semaine est passée de près de 56% à près de 63% au niveau cantonal (soit +7 points de pourcentage). Cette hausse de fréquentation s'observe dans la plupart des communes ou quartiers de la Ville de Genève. Elle est particulièrement élevée dans certaines communes comme Bardonnex ou Russin, qui affichaient un taux de fréquentation inférieur à la moyenne cantonale en 2010 et qui ont vu ce taux connaître un essor de plus de 20 points, comme une sorte de rattrapage de leur « retard » en matière d'accueil parascolaire. À Bardonnex, où le taux de fréquentation a particulièrement augmenté dans les petites années de scolarité (AdS), cela est renforcé par le fait que les élèves de la 2P à la 4P – AdS pour lesquelles les parents ont le plus recours au parascolaire le midi – ont proportionnellement augmenté entre 2010 et 2020 (passant de 37% à 45% des élèves de l'école). La hausse de 39 points à Russin traduit, quant à elle, un doublement du nombre d'élèves fréquentant l'accueil du midi au moins une fois par semaine entre 2010 et 2020.

Pour certaines communes, l'évolution reste en revanche modeste. Certaines avaient des taux de fréquentation inférieurs à la moyenne en 2010 qui n'ont que très peu progressé (par exemple Onex et le Grand-Saconnex). D'autres, comme Gy et Cologny, affichaient déjà des taux élevés en 2010, qui ne pouvaient donc pas progresser énormément.

Quelques communes qui affichaient un taux de fréquentation de l'accueil de midi très élevé en 2010 voient, quant à elles, ce taux diminuer (Céligny, Chancy, Collex-Bossy, Chêne-Bourg) (voir E2.c). Cela se traduit par une légère baisse du nombre d'élèves recourant aux activités parascolaires à Céligny (-9 usagères ou usagers) et à Collex-Bossy (-20), mais néanmoins par une hausse du nombre d'usagères et usagers à Chêne-Bourg (+6) et à Chancy (+30).

E2.c Variation 2010-2020 du taux de fréquentation de l'accueil parascolaire du midi au moins une fois par semaine, selon la commune de scolarisation (et le secteur en Ville de Genève)



Les données relatives à Aire-la-Ville ne sont disponibles dans la nBDS qu'à partir de 2011.

Voir champ et note sous la carte E2.a.

Source : SRED/nBDS, état au 31.12 – Fréquentation de la semaine de référence (GIAP).

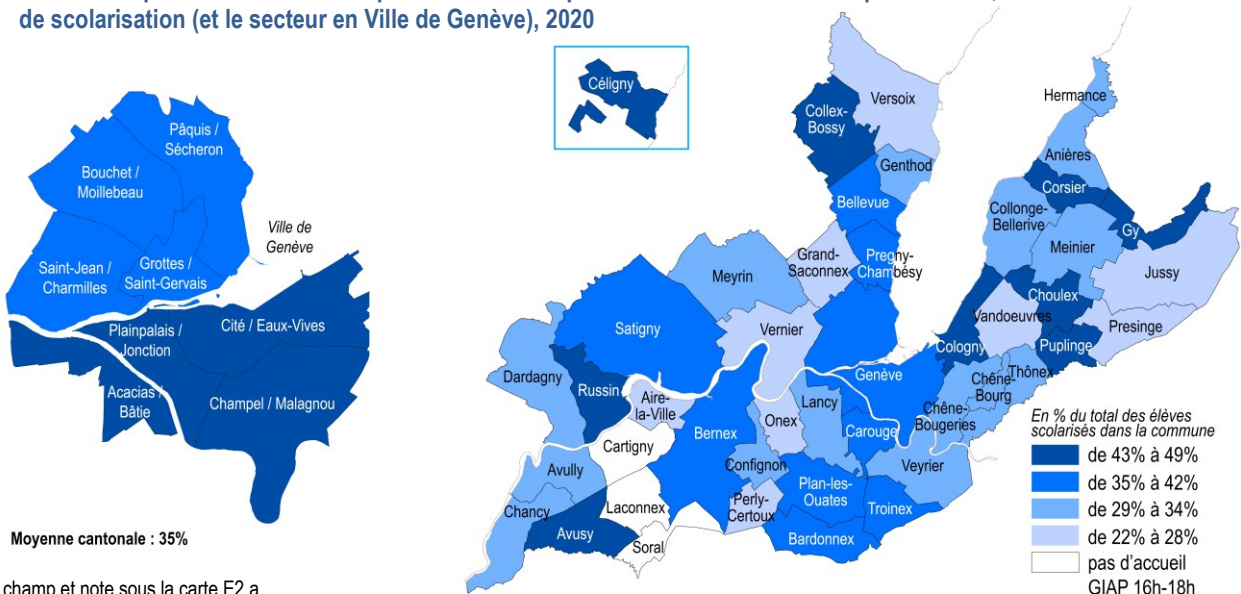
On peut relever que si le taux de fréquentation a globalement augmenté entre 2010 et 2020, il a cependant diminué à l'échelle du canton entre 2019 et 2020, passant de 66% à 63%, cette évolution étant selon toute vraisemblance liée à la crise économique et sanitaire de l'automne 2020 marqué par la deuxième vague de cas de COVID-19 (voir fiche E1). Seules onze communes ont tout de même vu ce taux augmenter sur cette période (données 2019 disponibles dans le classeur Excel.)

Selon la commune, 22% à 49% des élèves vont au moins une fois par semaine à l'accueil parascolaire entre 16h et 18h

Au niveau cantonal, 35% des élèves du primaire vont au moins une fois par semaine à l'accueil parascolaire entre 16h et 18h en 2020. Comme pour l'accueil du midi, des disparités notables s'observent entre les communes, puisque le taux de fréquentation au moins une fois par semaine de l'accueil de 16h à 18h varie de 22% à 49% (voir E2.d).

En revanche, le taux de fréquentation des activités du soir semble peu influencé par les caractéristiques socio-économiques de la population scolaire. Ainsi, les plus forts taux s'observent autant dans des quartiers assez populaires de Genève (avec par exemple près de 45% à Plainpalais/Jonction ou Acacias/Bâtie) que dans des petites communes rurales présentant peu de signes de précarité sociale, voire assez favorisées, comme Choulex ou Corsier. De même, des taux parmi les plus faibles s'observent aussi bien à Vernier (26%) qu'à Vandoeuvres (24%), communes qui occupent respectivement la dernière et la première place du classement des revenus annuels médians des couples mariés (source OCSTAT - 2018).

E2.d Taux de fréquentation de l'accueil parascolaire de l'après-midi au moins une fois par semaine, selon la commune de scolarisation (et le secteur en Ville de Genève), 2020



Voir champ et note sous la carte E2.a.

Source : SRED/nBDS, état au 31.12 – Fréquentation de la semaine de référence (GIAP).

Différents facteurs peuvent expliquer les disparités de fréquentation communale : le taux d'activité des mères, la distance entre le lieu de domicile (et donc souvent de scolarisation) et le lieu de travail des parents, ou encore la pratique et la fréquence d'activités extrascolaires que les enfants accomplissent souvent après l'école (sport, activités artistiques ou culturelles, cours de langues) et qui ne sont pas homogènes sur l'ensemble du territoire cantonal, celles-ci étant plus élevées pour les enfants de nationalité suisse ainsi que pour celles et ceux dont les parents ont un niveau élevé de formation et de revenus (voir Pecorini *et al.*, 2010).

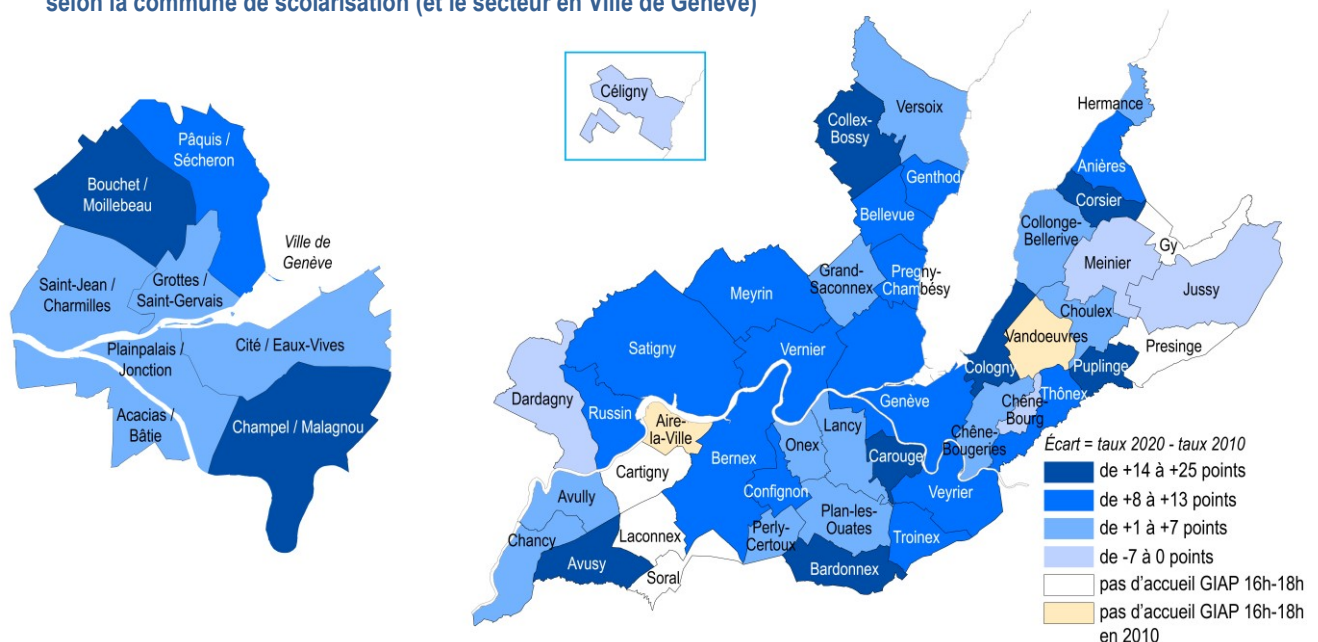
Entre 2010 et 2020, le taux de fréquentation en fin d'après-midi varie de -7 à +25 points selon la commune

Au niveau cantonal, l'accueil entre 16h et 18h a connu depuis 2010, comme celui de midi, une augmentation conséquente de ses effectifs et de la part d'élèves du primaire qui s'y rendent, laquelle est passée de 27% à 35%, soit +8 points, entre 2010 et 2020 (voir fiche E1).

Des disparités marquées de la variation du taux de fréquentation s'observent entre les communes. Certaines ont connu une hausse de plus de 20 points, comme Avusy (+25) ou Puplinge (+21) : il s'agit de communes qui avaient un taux de fréquentation inférieur à la moyenne cantonale en 2010 et qui ont en quelque sorte comblé depuis leur retard, affichant désormais des taux de fréquentation nettement supérieurs à la moyenne. La commune de Vandoeuvres connaît également une hausse importante (+24), mais elle partait de zéro, puisqu'il ne s'y trouvait pas d'accueil de l'après-midi en 2010. Malgré cette évolution, son taux de fréquentation reste inférieur à la moyenne.

À l'inverse, le taux de fréquentation de l'accueil entre 16h et 18h a baissé dans plusieurs communes comme Jussy (-7) ou Céligny (-5) (voir E2.e).

E2.e Variation 2010-2020 du taux de fréquentation de l'accueil parascolaire de l'après-midi au moins une fois par semaine, selon la commune de scolarisation (et le secteur en Ville de Genève)



Voir champ et note sous la carte E2.a.

Source : SRED/nBDS, état au 31.12 – Fréquentation de la semaine de référence (GIAP).

Comme pour la variation du taux de fréquentation de l'accueil parascolaire du midi (voir E2.c), on peut relever que si le taux de fréquentation de l'accueil entre 16h et 18h a globalement augmenté entre 2010 et 2020, il a cependant diminué entre 2019 et 2020, passant de 37% à 35%. Seules seize communes ont connu une progression de ce taux pendant cette période.

Sur ces seize communes, six ont également vu leur taux de fréquentation de l'accueil du midi progresser entre 2019 et 2020 (Avully, Avusy, Choulex, Collonge-Bellerive, Pregny-Chambésy et Vandoeuvres). Toutefois, la petitesse des effectifs concernés ne permet pas de donner une interprétation à ces évolutions atypiques. Le lecteur pourra se reporter à la fiche E1 pour davantage d'éléments à l'échelle cantonale sur le sujet.

Bernard Engel, Odile Le Roy-Zen Ruffinen
(éd. Narain Jagasia)

Pour en savoir plus

- Site internet du GIAP : <http://www.giap.ch/>
- Loi sur l'instruction publique : https://silgeneve.ch/legis/data/rsg_c1_10.htm
- Loi sur l'accueil à journée continue : https://silgeneve.ch/legis/data/rsg_j6_32
- Pecorini M., Jaunin A., Ducret J.-J., Benninghoff F. (2010). *Aménagement du temps scolaire et extrascolaire. Vers un nouvel horaire scolaire*. Genève : SRED. <https://www.ge.ch/document/amenagement-du-temps-scolaire-extrascolaire-nouvel-horaire-scolaire>

Pour comprendre ces résultats

Seules les disparités territoriales de l'usage de l'accueil du midi et de l'accueil de 16h-18h sont analysées ici, compte tenu du faible nombre d'élèves allant à l'accueil du matin (une trentaine environ sur l'ensemble du canton en 2020-21, voir fiche *E1. Nombre d'usagers et usagères de l'animation parascolaire*).

GIAP

Rattaché à l'Association des communes genevoises (ACG), le Groupement intercommunal pour l'animation parascolaire assure la gestion du parascolaire depuis 1994 et regroupe 42 des 45 communes genevoises. Le GIAP doit accueillir tous les enfants qui le souhaitent, le principe de l'accueil universel étant une garantie de la constitution genevoise.

Données utilisées

Une « photographie » de la fréquentation d'une semaine de référence (dernière semaine de novembre) est transmise chaque année par le GIAP au DIP pour alimenter la base de données scolaires normalisée (nBDS) qui contient des informations relatives à la situation scolaire courante de l'élève (année scolaire, filière, année de scolarité, établissement/école, classe, etc.), l'historique de sa scolarité ainsi que ses caractéristiques sociodémographiques (catégorie socioprofessionnelle des parents et nationalité notamment).

À noter que des élèves de l'enseignement spécialisé fréquentent l'animation parascolaire du GIAP (accueil de midi ou de l'après-midi) selon des modalités variables en fonction du type de structure. Les données présentées ici incluent ces élèves dès lors que leur inscription est gérée en 2020-21 par le GIAP (classes intégrées hétérogènes de niveau primaire et classes intégrées mixtes de niveau primaire). De plus, une cinquantaine d'élèves d'écoles de pédagogie spécialisée (anciennement centres médico-pédagogiques) bénéficient d'un protocole d'intégration pour l'accueil de l'après-midi. Ces écoles ne font cependant pas partie du périmètre considéré.

En revanche, les données étant issues de la base de gestion administrative du GIAP, elles n'incluent pas les élèves qui prennent leur repas sous la surveillance d'une éducatrice ou d'un éducateur et dont l'inscription et la facturation sont gérées par l'Office médico-pédagogique (OMP).

À noter qu'un certain nombre d'élèves d'écoles de pédagogie spécialisée (ECPS) bénéficiant d'un protocole d'intégration établi en concertation entre l'OMP et le GIAP ont accès à l'accueil de l'après-midi : 31 en 2010 et 46 en 2020.

Points de pourcentage

Les variations entre les taux de fréquentation 2010 et 2020 sont données en points de pourcentage. Cela correspond à la différence arithmétique entre les deux pourcentages. Par exemple, la proportion d'enfants fréquentant l'accueil du midi au moins une fois par semaine était de près de 56% en 2010 et de près de 64% en 2020. La différence entre ces deux pourcentages est exprimée en points de pourcentage : $64\% - 56\% = +8$ points de pourcentage.

Accueil de midi de 11h30 à 13h30

Les animatrices et animateurs du parascolaire prennent en charge et encadrent pendant le repas les enfants de la 1^{re} à la 8^e HarmoS dès la sortie de l'école et jusqu'à la reprise des leçons, les lundis, mardis, jeudis et vendredis. L'intendance des repas servis dans les restaurants scolaires est gérée par les communes ou par des associations qui en fixent le prix et en encaissent directement le paiement auprès des parents. Des activités ludiques ou un moment de repos pour les enfants des petites années de scolarité (AdS) sont organisés après le repas. Elles ou ils sont ensuite reconduits à leur école. La prestation pour l'encadrement est facturée aux parents par le GIAP et se monte à CHF 6 à la rentrée 2020, indépendamment du prix du repas.

Accueil de l'après-midi de 16h00 à 18h00

Les lundis, mardis, jeudis et vendredis, les enfants de la 1^{re} à la 8^e HarmoS se voient offrir un goûter et un encadrement sous forme de jeux d'intérieur et d'extérieur, d'activités créatrices ou sportives, de visites, de bricolages, etc. Les devoirs à domicile ne sont pas pris en charge par le parascolaire. La prestation d'encadrement est facturée aux parents par le GIAP et se monte à CHF 8 à la rentrée 2020.

Réduction / exonération

Des réductions ou exonérations sont accordées aux familles en fonction de leur revenu et du nombre d'enfants fréquentant le parascolaire, pour la prestation d'encadrement du midi et du soir. Pour pouvoir bénéficier d'une réduction en fonction du revenu, les parents doivent formuler une demande auprès du service de facturation dans le délai imparti (fin novembre 2020 pour l'année scolaire 2020-2021). En revanche, depuis l'année scolaire 2019-2020, le rabais fratrie est accordé automatiquement, les parents n'ayant plus besoin de faire de demande particulière. Le rabais fratrie est déterminé techniquement lors de la 1^{re} facturation en janvier de l'année scolaire en cours en lien avec le nombre d'enfants inscrits au parascolaire au moment de la facturation. Les parents peuvent cumuler les deux rabais, le rabais fratrie étant appliqué sur le solde restant après calcul de la réduction liée au revenu familial.

Légalement les communes doivent aussi accorder aussi des réductions ou exonérations du prix du repas de midi.

Commune de scolarisation

La fréquentation est analysée selon la commune de scolarisation, les lieux d'animation parascolaires étant en général situés à proximité des écoles.

Secteurs de la Ville de Genève

Le GIAP découpe le territoire genevois en des secteurs dont les limites évoluent fréquemment selon ses besoins d'organisation. Afin de pouvoir procéder à des comparaisons à plusieurs années d'intervalle, le SRED analyse les données de la Ville de Genève en fonction du découpage standard de son territoire en huit secteurs statistiques.

Communes hors du GIAP

Trois communes ne font pas partie du GIAP (Cartigny, Laconnex et Soral), ce qui ne signifie pas qu'elles n'ont pas de restaurant scolaire sur leur territoire en 2020 : Cartigny a un restaurant scolaire géré depuis 2000 par une association à but non lucratif subventionnée par la commune ; les écoles de Laconnex et Soral ont chacune un restaurant scolaire géré par la même association, l'encadrement étant fait par des personnes bénévoles ou rémunérées (parents, adultes en formation, habitants de la commune).

Revenu des contribuables mariés

Pour apprécier le niveau général des revenus et leur dispersion, l'OCSTAT recourt aux quantiles, c'est-à-dire aux valeurs qui divisent la répartition des données en plusieurs parties égales, et notamment à la médiane qui correspond à la valeur pour laquelle la moitié des revenus lui sont inférieurs, l'autre moitié supérieurs (tableau n° T 20.02.3.21). Le revenu médian est considéré comme un bon indicateur du niveau général des revenus.

Part des bénéficiaires d'aide sociale

L'OCSTAT fournit le taux de bénéficiaires d'aide sociale au sens large par commune (tableau n° T 13.03.1.20). Il s'agit du nombre de personnes ayant bénéficié, au moins une fois durant l'année d'enquête, d'une prestation financière sous condition de ressources octroyée rapporté à la population (selon STATPOP).

Coefficient de corrélation linéaire

Le coefficient de corrélation linéaire, noté r , mesure l'intensité de la liaison linéaire entre deux variables numériques. Le coefficient r varie de -1 à $+1$. Plus r est proche de zéro, plus la relation linéaire est faible. Le coefficient r est positif quand les deux variables varient dans le même sens ; il est négatif quand les deux variables varient en sens contraire. Pour que r soit significatif d'un réel lien de dépendance, il faut que sa valeur absolue atteigne 0,87.

Lien vers les données : <https://www.ge.ch/dossier/analyser-education/reperes-indicateurs-statistiques>